

Charte éthique

La présente charte définit les valeurs fondamentales de la Coopérative d'Habitation Ecologique Neuchâteloise «La CHÊNE», à savoir:

- qualité de vie
- solidarité
- durabilité

Ces valeurs se traduisent en actions aux niveaux de la coopérative et de ses membres.

La coopérative

- Construit et aménage des espaces de vie de qualité
- Met à disposition et gère les espaces de vie communs
- Cherche à minimiser son empreinte au niveau écologique à tous les stades du projet
- Ouvre à rendre les loyers accessibles
- Gère de façon transparente l'ensemble de ces activités
- Partage ses expériences afin de promouvoir l'idéal coopératif
- Veille à promouvoir une entraide au sein de ses membres
- Est à l'écoute des souhaits de chacun, dans le respect du bien commun
- Répond aux besoins des différentes générations, en particulier les personnes âgées, handicapées et les enfants

Les membres de la coopérative s'engagent à

- Participer à la vie et au bon fonctionnement de la coopérative
- Rechercher l'équilibre entre leurs intérêts personnels et les objectifs de la coopérative
- Respecter les choix de la coopérative en général et en ce qui concerne les espaces partagés en particulier
- Prendre soin du vivant
- Privilégier une mobilité douce
- Œuvrer en faveur d'un développement durable
- Coopérer pour la recherche de solutions en cas de conflit interpersonnel
- Respecter les autres membres de la coopérative et leurs convictions
- Vivre en accord avec les valeurs énoncées dans la présente charte

La charte est adoptée le 4.9.2014

